

# Annonces légales et officielles

sudouest-legales.fr - sudouest-marchespublics.com - Affilié à francemarches.com

## Avis administratifs et judiciaires

### Enquêtes publiques

ao\_pp\_69741130



Commune de Monein

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Projet de modification du Plan local d'urbanisme

Par arrêté du 29 novembre 2019

Le maire de la commune de Monein a ordonné l'ouverture de l'enquête publique portant sur le projet de modification du Plan local d'urbanisme de la commune de Monein.

**M<sup>me</sup> Anne SAOUTER** a été désignée comme commissaire-enquêtrice par la présidente du Tribunal administratif de Pau.

L'enquête se déroulera à la mairie de Monein du **20 décembre 2019 au 8 janvier 2020** du lundi au jeudi de 8h30 à 12 heures et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14h à 17 heures.

En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera exceptionnellement fermée le 24 décembre 2019 et le 31 décembre 2019 de 14h à 17h30 et toute la journée du 25 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

L'avis relatif à l'enquête, le projet de modification du Plan local d'urbanisme, ainsi que les avis des personnes publiques pourront être consultés sur le site internet de la commune à l'adresse suivante: [www.monein.fr](http://www.monein.fr).

Toute information peut être sollicitée auprès de M. le maire à la mairie aux jours et heures d'ouverture mentionnés ci-dessus.

Le projet de modification du plan local d'urbanisme, ainsi que les avis des personnes publiques, seront mis à la disposition du public à la mairie de Monein aux jours et heures mentionnés ci-dessus.

La commissaire-enquêtrice recevra en mairie de Monein les **20 décembre 2019 et 8 janvier 2020 de 8 heures à 12 heures**.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de PLU pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles pourront également être adressées par écrit à la commissaire-enquêtrice à la mairie ou déposées à l'adresse suivante: [technique@mairie-monein.fr](mailto:technique@mairie-monein.fr).

Le rapport et les conclusions de la commissaire-enquêtrice, transmis au maire dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête, seront tenus à la disposition du public dans les locaux de la mairie.

Le cas échéant, au terme de l'enquête, le conseil municipal approuvera la modification du Plan local d'urbanisme de Monein.

80\_pp\_69741150



Commune de Monein

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE Extension du cimetière

Par arrêté municipal du 28 novembre 2019, le maire de la commune de Monein a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur l'extension du cimetière.

L'enquête se déroulera à la mairie de Monein du **20 décembre 2019 au 8 janvier 2020**, du lundi au jeudi de 8h30 à 12 heures et de 14h à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12 heures et de 14h à 17 heures. En raison des fêtes de fin d'année, la mairie sera exceptionnellement fermée le 24 décembre 2019 et le 31 décembre 2019 de 14h à 17h30 et toute la journée du 25 décembre 2019 et du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

**M<sup>me</sup> SAOUTER**, commissaire-enquêtrice, recevra en mairie les **20 décembre 2019 et 8 janvier 2020 de 8 heures à 12 heures**.

Le présent avis ainsi que le dossier d'enquête pourront être consultés en mairie et sur le site internet de la Commune : [www.monein.fr](http://www.monein.fr). Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre d'enquête, envoyées par écrit à la commissaire-enquêtrice à la mairie ou par courriel ([technique@mairie-monein.fr](mailto:technique@mairie-monein.fr)).

Après avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques, l'agrandissement du cimetière sera autorisé par arrêté préfectoral.

## Sud Ouest marchés publics

### Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques

Tous les marchés du Sud-Ouest  
100 % gratuit

Un service des quotidiens du Groupe Sud Ouest



Sud-Ouest samedi 21 décembre 2019